

**0207 H**

Société par actions simplifiée  
au capital de 100 euros  
14, rue de Marignan 75008 Paris  
100 863 778 RCS Paris

---

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 30 MARS 2026**

A Paris, l'an deux mille vingt-six,

Le trente mars à 9 heures,

L'associé unique :

- Monsieur Nazim-Ali ASSOUMANI, né le 22 novembre 2002 à Paris (75), de nationalité française,

**A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :**

- Modification de la dénomination sociale et modification corrélative de l'article « Dénomination sociale » des statuts

**PREMIERE DECISION - MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE**

L'associé unique décide d'adopter comme nouvelle dénomination sociale, à compter 30 mars 2026 :  
**2209 H.**

En conséquence, l'article « Dénomination sociale » des statuts a été modifié comme suit :

**« ARTICLE 2 – Dénomination sociale**

La dénomination de la Société est : 2209 H. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

**Monsieur Nazim-Ali ASSOUMANI**  
Associé unique

---

Signé par :



082DDF2F274D48C...